

**L'IDEO DU CAIRE ET SES INTUITIONS FONDATRICES
SUR LA RELATION A L'ISLAM**

Avant-propos

Ce texte a d'abord été publié dans la revue Mémoire Dominicaine, 15, 2001, p. 137-216, numéro intitulé « Les Dominicains et les mondes musulmans ». Il est réimprimé ici avec quelques additions et corrections.

Certaines données déjà utilisées précédemment ont été reprises, voir en particulier : R. Morelon, « In Memoriam : le Père Marie-Dominique Chenu », MIDEO, 20, 1991, p. 521-527 ; et la première partie de l'ouvrage collectif d'hommage, Le Père G.C. Anawati, o.p. - Parcours d'une vie, Le Caire, IDEO - Arab Press Center, 1996, p. 19-40. Mais beaucoup de nouvelles pièces sont présentées ici, principalement pour tout ce qui est en lien avec les Pères Lagrange et Jaussen : plusieurs documents des archives de la Province dominicaine de France (fonds ADP) non encore exploités – grand merci au fr. André Duval, Paris, pour cette recherche – et, surtout, un gros dossier d'archives du couvent Saint-Étienne de Jérusalem (fonds ASEJ), retrouvées, dépouillées, résumées et transmises par le fr. Jean-Jacques Pérennès que je remercie chaleureusement, pour cela et pour beaucoup d'autres choses. Le fr. Bernard Montagnes (Toulouse), après avoir relu l'ensemble, m'a communiqué aussi des informations importantes, je lui en suis très reconnaissant, ainsi qu'au fr. Jean-François Bour, qui a retrouvé et classé plusieurs dossiers d'archives de l'IDEO, et à plusieurs autres frères qui m'ont aidé de diverses manières. Madame Paule Hennequin, petite nièce du Cardinal Tisserant et responsable de son fonds d'archives, a aussi enrichi ce dossier de pièces importantes, qu'elle en soit remerciée.

Cette étude introduit à la question, mais elle est incomplète ; il resterait au moins deux fonds d'archives à dépouiller soigneusement à Rome, celui de la Congrégation de la Propagande et surtout celui du couvent dominicain de Sainte-Sabine (fonds AGOP), qui est de loin le plus riche pour l'accès aux autres correspondances échangées sur ce sujet, en particulier de 1928 à 1939, entre les trois principaux interlocuteurs en cause : le Maître de l'Ordre avec ses assistants, le couvent Saint-Étienne de Jérusalem et la Province de France. Ce travail n'a pas pu être effectué pour des raisons de disponibilité. Souhaitons que quelqu'un puisse s'y atteler un jour pour compléter le dossier.

En plus des textes cités au fil de l'article lui-même, ou dans les notes, l'option prise a été de mettre à la disposition du lecteur, en annexes, de longs documents marquants, la plupart intégralement ; ils sont inédits dans leur grande majorité, il y est renvoyé en note.

Le Caire - Paris

Introduction

La « charte de fondation » de l'IDEO.

L'Institut Dominicain d'Études Orientales du Caire, avec son sigle IDEO, a été créé formellement le 7 mars 1953, qui était à l'époque la date de la fête de S. Thomas d'Aquin, et la première livraison de la revue *MIDEO (Mélanges de l'IDEO)* a été publiée en 1954. Mais, de fait, c'est à partir de 1944-1945 que le travail avait vraiment commencé sur place ; il a été ensuite poursuivi sans discontinuité, avec une orientation clairement marquée par une note brève qui peut être considérée comme la « charte de fondation » de l'IDEO, élaborée dans les principes dès 1938 par le P. Chenu en lien avec le Cardinal Tisserant, et rédigée en 1945 sous la forme suivante¹ :

Propositions à envisager pour le GROUPE D'ETUDES ISLAMIQUES

1- Depuis quelque temps, l'on envisageait la formation d'un groupe d'études islamiques, lorsque, en septembre 1938, le Saint-Siège, en la personne du Cardinal Tisserant, envoya au Chapitre Général alors réuni à Rome, un message secret demandant à l'Ordre de préparer une équipe de religieux consacrés à l'étude des problèmes de l'Islam. Cette coïncidence providentielle est le point de départ spirituel et JURIDIQUE de l'entreprise.

2- Dans son entretien avec le Père Chenu, alors définitif au Chapitre, et qui avait été mandaté par le R^{mc} Père Général pour s'occuper de cette affaire, le Cardinal Tisserant fixa fermement le sens et les buts du projet : non pas certes partir à la conquête de l'Islam, ni même convertir ici et là quelques individus séparés par là-même de la Communauté musulmane, mais se livrer à l'étude approfondie de l'Islam, de sa doctrine, de sa civilisation. Apostolat à longue échéance et de qualité institutionnelle.

3- Des trois Frères décidément engagés dans ce projet, la Province de France assurera la pension pendant deux ans, à la maison du Caire qui veut bien les recevoir, du consentement de Saint-Étienne de Jérusalem. Pendant ce temps sera élaboré, en accord avec Saint-Étienne, le statut ultérieur – administratif et religieux – du groupe.

¹. Fonds ADP, texte rédigé par le P. Chenu en octobre 1945 pour le Conseil provincial de la Province dominicaine de France. Sur la grande figure du Cardinal Eugène Tisserant (1884-1972), dont il sera plusieurs fois question puisqu'il eut au Vatican la responsabilité des questions orientales à partir du 18 juin 1936 (son titre exact était « Secrétaire de la Congrégation pour l'Église orientale »), voir par exemple le dictionnaire *Catholicisme*, Paris, Letouzey et Ané, t. XV, 1997, col. 5-9 ; il avait été très lié aux Dominicains de Jérusalem : élève du P. Lagrange à l'École biblique en 1904-1905, il prit une année sabbatique à Jérusalem à partir de début septembre 1911, pendant laquelle il accompagna les PP. Jaussen et Savignac dans l'une de leurs missions en Arabie (voir ci-dessous en note 16) ; il séjourna ensuite de nouveau quelque temps à Jérusalem et rejoignit la France le 5 avril 1912. Pour la création formelle de l'IDEO le 7 mars 1953, voir Annexe VII.C - 1953. Nous avons la trace de deux passages du Cardinal dans notre maison du Caire, le premier en 1939, et le deuxième lors d'un voyage officiel au Caire entre décembre 1950 et janvier 1951.

4- Le groupe, pour demeurer fidèle à son but, s'entretiendra dans son homogénéité studieuse et se gardera des dispersions faciles. Une réunion mensuelle fera le point officiellement dans le travail et les affaires courantes.

Le P. Chenu, vers la fin de sa vie, prolongeait une réflexion relevant en partie du même domaine, à l'occasion de la première rencontre mondiale des religions à Assise le 27 octobre 1986, dans un article qu'il avait écrit pour montrer qu'il s'agissait là d'un important signe de changement de perspective pour le rapport de l'Église avec les autres religions et les autres cultures ; il manifestait là encore que l'Institut dominicain du Caire était toujours resté pour lui une référence dans le champ de la relation avec les grandes religions et revenait sur le fait que son travail se situait clairement dans la grande tradition de l'Ordre, telle qu'il la comprenait² :

[Il faut maintenant entrer dans un] dialogue intra-religieux, et non seulement inter-religieux, parce qu'il doit conduire à intégrer en soi la vérité perçue dans l'autre religion, même si l'on reste fidèle à sa propre tradition. Aussi faut-il dépasser une phénoménologie ou une histoire des religions, et mener le dialogue jusqu'à une théologie qui définisse les conditions concrètes d'une communion à la vérité des autres traditions.

[...]

Lorsque j'eus à traiter à Rome d'un projet de fondation d'un groupe d'études sur l'Islam, selon la tradition des frères prêcheurs (et des frères mineurs), j'en présentai le programme au Cardinal Tisserant, officiellement chargé de ce département et qualifié en la matière. Il me donna pleine approbation, mais ajouta : « Ne vous livrez à aucun prosélytisme ; vous allez là-bas (au Caire) pour connaître l'Islam sur place, et pour vivre avec les Musulmans ». Vivre avec, c'est la définition de la « mission ».

Mais, avant que tout cela ne soit mis au point et que l'Institut comme tel ne puisse fonctionner au Caire, il y a eu une assez longue « préhistoire » de l'IDEO – presque un demi-siècle. C'est ce que je voudrais esquisser en centrant les différentes étapes de sa création sur des personnalités dominicaines marquantes. J'en ai choisi quatre : les Pères M.-J. Lagrange, A.J. Jaussen, M.-D. Chenu et G.C. Anawati, car chacun d'entre eux correspond à l'une de ces étapes successives dont le développement sera suivi jusqu'à la date de sortie de la première livraison de *MIDEO*, considérée comme le *terminus ad quem* dans la mesure où il s'agissait là de la toute dernière phase dans la construction institutionnelle de l'IDEO, qui s'est échelonnée de 1910 à 1954.

² M.-D. Chenu, « Pour un œcuménisme planétaire », *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 38, octobre 1986, p. 22 et 23. La première partie de la citation suivante fait explicitement allusion à un sujet cher au théologien hispano-indien Raimon Panikkar ; la seconde partie correspond à un thème souvent repris par le P. Chenu à propos du Caire, par exemple dans sa lettre de 1939 au Maître de l'Ordre en Annexe III.A : « Cette authentique loi du travail missionnaire rencontre trop, à époques différentes, les projets et les tentatives de nos Pères du XIII^e siècle, pour que nous n'y adhérons pas de plein cœur. C'est la loi même de l'Ordre » ; voir aussi le complément de l'Annexe III.B.

-1-

Marie-Joseph Lagrange (1855-1938)³ et le premier projet avorté.

Il est inutile de présenter ici le P. Lagrange, de la Province de Toulouse, fondateur de l'École biblique de Jérusalem et pionnier de toutes les études exégétiques catholiques modernes sur la Bible.

En 1911, le P. Lagrange propose par écrit à la « congrégation intermédiaire » de la Province dominicaine de France⁴, réunie cette année-là au Saulchoir de Kain les 24 et 25 juillet, un projet de fondation pour une maison au Caire, qui abriterait un Institut d'études, avec un petit foyer de ministère apostolique. Le texte en question, inédit, est donné intégralement ci-après⁵. Cette note avait été rédigée après une réflexion approfondie depuis plus d'un an et à la suite de plusieurs démarches effectuées sur place – la plus importante ayant été faite par le P. Lagrange du 5 au 11 mars 1911 – sur la suggestion d'un dominicain de la Province de Lyon, le P. Martin Rousseau⁶, qui avait fait une tournée de

³. Pour un survol rapide de la vie et de l'œuvre du P. Lagrange, voir *Dictionnaire de la Bible – Supplément*, Paris, Letouzey et Ané, t. 5, 1957, col. 231-237. Le rassemblement des documents sur la question de ce premier projet de fondation a été fait en partie par le fr. J.-Cl. Laurenceau lorsqu'il était prieur du couvent du Caire. Je remercie particulièrement le P. Montagnes – meilleur connaisseur actuel du P. Lagrange – pour l'évaluation critique qu'il avait faite de la première rédaction de cette partie, ce qui a permis de la rendre plus rigoureuse.

⁴. La « congrégation intermédiaire » – regroupant les prieurs des couvents et les membres de droit du chapitre provincial (maîtres en théologie et prédicateurs généraux) soit quatorze personnes dans le cas présent – était convoquée entre deux chapitres provinciaux pour examiner les problèmes en suspens ; cette institution a été supprimée des Constitutions de l'Ordre en 1968.

⁵. Annexe I.A - 1911. Communication du P. Montagnes : ce projet de fondation ne faisait pas l'unanimité à l'École biblique ; il était en particulier combattu violemment, mais en catimini, par le P. Raymond Génier (1845-1923), de la Province de Lyon, qui assiège le P. Cormier, en 1911, afin que celui-ci fasse barrage (au moins cinq lettres, les 26 mars, 18 avril, 22 avril, 1^{er} mai et 5 mai). Selon le témoignage du P. Lauzière (voir ci-dessous), une opposition certaine sera également perceptible chez quelques membres de l'École biblique lors de la fondation de 1928-1933.

⁶. 1864-1940 (Merci au fr. J.-D. Levesque, archiviste de Lyon, pour les recherches qu'il a faites à son sujet dans le fonds ADL). Il appartenait au couvent du Saint Nom de Jésus à Lyon (la Province dominicaine de Lyon a été appelée « Province d'Occitanie » jusqu'en 1925) ; pour la fondation au Caire du tiers-ordre dominicain, cf. B. Montagnes, *Exégèse et obéissance – Correspondance Cormier-Lagrange, 1904-1916*, Paris, Lecoffre - Gabalda, 1989, p. 320, à la date du 15 octobre 1911, où est cité le nom de l'un de ces premiers « tertiaires », César Lévi (que l'on retrouvera mentionné par le P. Boilot en 1953) et où le P. Lagrange, à propos de la prise en charge de ce tiers-ordre, revient sur la fondation du Caire après l'échec de Paris : « La solution serait d'avoir un couvent au Caire, soit en ville, soit à Héliopolis. Je ne vous ai plus parlé de ce projet, que j'avais caressé quand nous étions plus nombreux ».

prédication au Caire en 1910 et y avait fondé une branche du « tiers-ordre dominicain ».

Voici ces éléments antérieurs à la note envoyée à Paris, tels qu'on les trouve dans la partie éditée de la correspondance du P. Lagrange avec le P. Cormier, alors Maître Général de l'Ordre des Dominicains⁷ ; ils montrent comment le projet a pu se transformer progressivement, passant en un an d'une petite maison à un Institut – comportant trois centres d'intérêt ordonnés ainsi : Égypte chrétienne, puis Égypte ancienne et études arabes – avec l'évocation de problèmes pratiques de plus en plus précis ... ou de principes de type « dogmatique » qui sont à replacer dans leur contexte historique (voir en particulier le passage sur la relation aux Musulmans, aux schismatiques – les Coptes orthodoxes – ou aux « laïcs », et sur la nécessité de confirmer les catholiques dans leur foi en face de ces dangers) ; le Maître de l'Ordre avait contacté la Province de France dès réception de la lettre du P. Lagrange datée du 1^{er} mars 1911⁸, et celui-ci s'étonne le 23 mars de ne pas encore avoir eu de réaction sérieuse de la part du P. Raymond Boulanger, le provincial en question :

Le 13 avril 1910 : « Le R.P. Rousseau, de la Province d'Occitanie, m'écrit qu'il trouve le terrain bien préparé au Caire pour une fondation. Je crois que ce serait une excellente chose. Il y a la question d'argent... Si on peut la résoudre, je crois devoir vous dire, comme déjà vieil Oriental, que ce serait une occasion de faire beaucoup de bien. Comme intérêt secondaire, il y aurait l'avantage, pour notre École, d'avoir un pied-à-terre au Caire...».

Le 1^{er} mars 1911 : « L'année dernière, le P. Martin Rousseau, de la Province de Lyon, a prêché au Caire ; il y a bien réussi ; on lui a demandé de fonder une maison de notre ordre au Caire ; il m'a dit que Mgr Duret lui-même, délégué apostolique pour une partie de l'Égypte, vous avait adressé une demande ; moi-même je vous ai dit que ce projet était séduisant [...] Une société belge a fondé, au nord du Caire, à Héliopolis, une nouvelle cité. [...] M. Descamps, ministre d'État, catholique, de Belgique, de passage à Jérusalem, m'a dit que le principal directeur de la nouvelle ville, le baron Empain, est catholique, son ami, et qu'il tenait de lui que son intention était de bâtir une église et d'appeler les Dominicains, auxquels il donnerait à tout le moins un terrain. [...] Je vais donc prendre le premier bateau pour savoir ce qu'il en est ».

Le 23 mars 1911 : « Peu après avoir reçu votre lettre qui me parlait de la fondation du Caire comme confiée au provincial de France, j'en ai reçu une du T.R.P. [Raymond] Boulanger qui m'annonçait que vous lui aviez transmis mes renseignements et qui m'en demandait d'autres. J'ai répondu que je ne savais

⁷. Dans : B. Montagnes, *op.cit.*, p. 272, puis p. 302-305.

⁸. Le P. Cormier avait directement envoyé à Paris l'original de cette lettre du P. Lagrange, en ajoutant en marge : « J'écris au P. L. de ne rien faire sans s'entendre avec vous » (note de l'édition par B. Montagnes, qui fait alors remarquer que le P. Cormier considérait à tort qu'il s'agissait là d'une extension de la « mission de Mossoul », donc sous la responsabilité de Paris). Le P. Lagrange semble s'être dessaisi (provisoirement) de l'affaire à contrecœur.

absolument rien de nouveau, et que je ne me serais pas intégré dans cette affaire si j'avais su qu'elle lui fût confiée. J'ai ajouté cependant que, selon moi :

Entre les deux projets, celui de l'Abbassiah⁹, proposé au début par Mgr Duret, et Héliopolis, il n'y a pas à hésiter, parce que :

a) Mgr Duret ne veut plus vendre son terrain sur lequel les Pères d'Afrique allèguent un droit de préemption ; il faudrait donc les contraindre à vendre par autorité du Saint-Siège, ce qui serait assez odieux ;

b) de toute façon, il faudrait acheter, tandis qu'à Héliopolis le terrain est donné gratis ;

c) quoique Abbassiah soit plus près du Caire, à cause du jeu des tramways, il est plus distant comme temps ; c'est un quartier pauvre, qui n'a pas les mêmes chances de s'étendre. [...]

Le grand intérêt de la fondation, c'est que, Le Caire étant la capitale intellectuelle de l'Islam et le centre d'un important mouvement d'études européennes, il y aurait un intérêt considérable à y posséder un établissement d'études religieuses supérieures, qui préparerait les esprits des Musulmans pour un avenir éloigné, imposerait le respect à la science laïque, attirerait les schismatiques et confirmerait les catholiques dans leur foi. [...] Si je vous parle avec tant d'insistance d'une école, c'est pour vous indiquer ce que je regarde comme le but total de la fondation, qu'il importe d'avoir sous les yeux dès le début ; mais il y a toujours d'énormes avantages à commencer petitement, sans faire trop de bruit. [...] Je suis même étonné que le provincial de France n'ait envoyé personne sur les lieux, ou ne se soit pas, jusqu'à aujourd'hui, renseigné auprès de nous ».

Comme le dit explicitement le courrier précédent – le P. Lagrange le reprendra longuement dans sa note reproduite en Annexe I.A – le terrain aurait été donné par le Baron Empain, fondateur de la nouvelle ville d'Héliopolis, à une dizaine de kilomètres au nord du centre du Caire ; celui-ci aurait également financé une partie de la construction¹⁰. Le P. Lagrange croyait manifestement à la grande importance de ce projet – voir la conclusion de la note : « Le pire qui puisse arriver est de ne pouvoir réussir... » – et, dans son état final, l'explicitation du but de cette éventuelle fondation est clairement donnée dans les trois paragraphes suivants :

II– Il serait honorable pour l'Église catholique de posséder au Caire un Institut d'études sur l'Égypte chrétienne, sans parler des études d'égyptologie ancienne et des études arabes. Le Caire est de beaucoup le foyer intellectuel le plus important de l'islamisme ; il possède une très importante école d'égyptologie. L'Église doit aussi y être représentée par un Institut d'études.

⁹. Le terrain en question est relativement proche de celui du couvent dominicain actuel ; il appartient toujours aux Pères des Missions Africaines de Lyon.

¹⁰. Voir aussi la même histoire rapportée de façon un peu différente par le P. Vincent, Annexe I.B (1911), qui ajoute quelques éléments complémentaires repris mot pour mot des souvenirs du P. Lagrange, cf. *Le Père Lagrange au service de la Bible, souvenirs personnels*, Préface du P. Benoît, Paris, Le Cerf, 1967, p. 193-194.

III– Cet Institut semble devoir être rattaché à l'école de Jérusalem, soit à cause de sa proximité, soit parce qu'il compléterait le cycle des études orientales et anciennes.

IV– Très naturellement, étant confié aux Frères prêcheurs, il serait accompagné d'un foyer de ministère apostolique de l'ordre ordinaire. Mais l'auteur de ces notes estime que ce ministère au Caire n'est pas destiné à prendre assez d'importance à lui seul pour déterminer la fondation d'un couvent dominicain dans cette grande cité.

Mais la décision des participants à la « congrégation intermédiaire » de la Province de France est celle d'un net refus ; voici un extrait de l'introduction et de la conclusion des délibérations de cette assemblée¹¹ :

La congrégation intermédiaire aura à délibérer sur un projet de fondation en Égypte. À ce sujet le T.R.P. Provincial [*Raymond Boulanger*] expose sommairement l'état de la question : on a proposé d'abord à la Province de France une fondation au Caire. Puis une difficulté d'ordre matériel étant survenue, on propose maintenant une fondation à Héliopolis, laquelle fondation appartiendrait au R^{me} Père Général et serait en quelque sorte une succursale de l'École biblique de Jérusalem. Le T.R.P. Provincial donne à ce sujet communication d'un mémoire du T.R.P. Lagrange. Les Pères capitulaires réfléchiront à la question qui sera débattue ultérieurement [*i.e. le lendemain*].

[...]

Les Pères capitulaires, considérant qu'il ne s'agit pas d'une fondation au nom de la Province, mais au nom du R^{me} P. Général, considérant que l'œuvre en elle-même – si elle présente un intérêt réel pour l'École biblique de Jérusalem – n'en présente aucun pour la Province de France, considérant enfin la nécessité de ménager les ressources de la Province tant en personnel qu'en finances – et ceci sous peine de manquer gravement de prévoyance dans les circonstances actuelles – émettent un avis défavorable à l'unanimité.

C'est donc un échec cinglant, mais seulement provisoire : la chronologie établie et commentée par J.J. Pérennès sur les archives de Jérusalem, donnée en Annexe VI, montre que la question de la fondation d'une maison au Caire est toujours restée posée par Jérusalem après cette première tentative, surtout, évidemment, à partir de la fin de la première guerre mondiale¹². De plus – ce n'est pas indifférent dans le cas – le P. Lagrange aimait à se retrouver en Égypte,

¹¹. Procès-verbal manuscrit rédigé par le P. Crépin, prieur de Lille, p. 1 et 14, fonds ADP, registre des chapitres provinciaux.

¹². Voir en Annexe VI les correspondances des années 1920-1928. Voir ensuite en Annexe I.C - 1921 une lettre du P. Lagrange, avec un appel plein d'espoir à la Province de France pour Le Caire, où il est fait allusion aux démarches du P. Jaussen et à la candidature du P. Nasse (cf. Annexe VI, les correspondances entre le 10/09/20 et le 01/11/22). Voir aussi en Annexe I.B (1922), la remarque sur « l'installation du vicariat dominicain fondé récemment au Caire » : il s'agit probablement là de la prise en charge, par le P. Jaussen, du tiers-ordre fondé en 1910 par le P. Rousseau. C'est également dans la même biographie que l'on voit que le P. Lagrange a fait des séjours de repos au Caire au moins au cours des années 1930, 1931, 1932 et 1935. C'est en 1935 qu'il est définitivement rentré en France pour raison de santé, il y est décédé en 1938.

et, dans sa biographie, il est indiqué que c'est là qu'il allait lorsqu'il avait besoin de se reposer, principalement à partir de janvier 1930, date de sa première grave crise cardiaque.

Il faudra cependant attendre encore jusqu'à 1931 pour qu'un autre projet puisse vraiment aboutir avec la construction d'une maison, dans une visée voisine de celle qu'avait exprimée le P. Lagrange ; ce sera avec le P. Antonin Jaussen, pour une fondation dans le quartier de Abbassiah – dont il a été question dans les correspondances précédentes – et cette fois sous la seule responsabilité du couvent Saint-Étienne de Jérusalem, siège de l'École biblique. Le P. Lagrange, comme on le verra, suivra de très près tout le processus de cette fondation réussie¹³.

¹³. Il y eut également à cette période (1927-1929) un autre projet indépendant, non abouti, pour une fondation en Égypte par les Dominicains de la Province de Malte, ce qui avait inquiété le prieur du couvent Saint-Étienne (voir le dépouillement des correspondances du couvent Saint-Étienne, du 30/06/1928 au 25/07/1928, Annexe VI à ces dates, avec les informations données par notre ami le fr. Joseph Ellul, o.p., archiviste de cette Province, que je remercie pour la minutieuse recherche qu'il a faite).

-2-

**Antonin Joseph Jaussen (1871-1962)¹⁴
et la construction de la maison.**

C'est une figure particulièrement haute en couleur que celle du P. Jaussen, de la Province de Lyon, excellent arabisant, membre de l'École biblique de Jérusalem : doté d'un fort tempérament, d'une carrure impressionnante et d'une barbe qui ne l'était pas moins, il a passé une partie de sa vie à nomadiser avec des tribus arabes de Jordanie, tout en étant professeur à l'École biblique. Selon l'avis autorisé de plusieurs anthropologues, c'est lui qui aurait véritablement fondé l'anthropologie du milieu arabe proche-oriental, surtout avec deux de ses livres¹⁵, *Coutumes des Arabes au pays de Moab* et *Coutumes palestiniennes - Naplouse et son district* ; il a été beaucoup utilisé par ses successeurs, mais relativement peu cité, car, pour certains universitaires, il n'est pas très bien vu de s'appuyer sur l'autorité de quelqu'un qui ne fait pas partie d'une « école » reconnue comme telle par les collègues... L'une de ses œuvres également marquante, et qui reste toujours une publication de référence, est celle qu'il a réalisée avec le P. Savignac, *Mission archéologique en Arabie*¹⁶, réimprimée à l'identique en 1997 par l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (IFAO). Pendant toute la guerre de 1914-1918 il fut basé au Caire, en circulant à travers le Proche-Orient, au service à la fois des Anglais et des Français¹⁷.

Le P. Jaussen s'était attaché à l'Égypte et il y séjourne fréquemment à partir de la fin de la première guerre mondiale. Il s'y établit définitivement au début de

¹⁴. Voir *MIDEO*, 7, 1962-1963, p. 405-406 (par le P. Anawati) et *Ut Sint Unum* (Bulletin de liaison de la Province de France), 1962, p. 101-110 (par le P. Jomier et le P. Boilot) puis p. 135-137 (par le P. Lavergne). Voir aussi : G. Chatelard et M. Tarawneh (éd.), *Antonin Jaussen - Sciences sociales occidentales et patrimoine arabe, Actes du colloque de juin 1998*, Beyrouth - Amman, CERMOC, 1999 (mais ces études s'arrêtent en 1928).

¹⁵. Respectivement : Paris, Lecoffre - Gabalda, 1908 (réimp. ; Paris, Maisonneuve, 1948), puis Paris, Geuthner, 1927. Le premier renvoie à son partage de la vie des Bédouins de cette région, principalement entre 1902 et 1905 ; son étude sur Naplouse fut menée à partir de 1923. À ce sujet voir les communications de Françoise et Jean Métral dans *Antonin Jaussen - Sciences sociales...* (*op. cit.*), p. 73-96 puis 121-135.

¹⁶. Édition originale en 5 tomes, Paris, Leroux - Geuthner, 1909-1922. Ces délicates missions archéologiques en Arabie furent conduites surtout de 1907 à 1912, elles portaient sur l'archéologie, l'épigraphe et l'ethnologie.

¹⁷. Sur ce dernier point (avec le recrutement du P. Jaussen par les Anglais en décembre 1914 pour Le Caire), mais aussi sur l'ensemble de l'œuvre scientifique du P. Jaussen, voir J.M. de Tarragon, « Les Dominicains en Arabie, 1907-1917 » et H. Laurens, « Jaussen en Arabie », dans *Photographies d'Arabie, Hedjaz 1907-1917* (introductions à ce catalogue d'exposition), Paris, Institut du Monde Arabe, 1999, p. 11-25 et 26-34. Voir aussi le début de l'article du P. Lavaud en Annexe V.

juin 1928¹⁸, séjour entrecoupé (au moins pendant les six premières années) d'un voyage par an en France pour chercher de l'argent et de passages réguliers à Jérusalem pour « rendre compte », car il est explicitement délégué par le couvent Saint-Étienne pour la fondation d'une maison dominicaine, toutes les autorisations ecclésiastiques ayant été obtenues¹⁹. Jusqu'en septembre 1932, il sera absolument seul sur place pour se charger de tout et il s'en plaindra régulièrement (voir par exemple à la fin du texte de l'annexe II.C - 1931 a). Au départ, il loge dans une communauté de religieuses, les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, à proximité d'un terrain vague qui est la propriété du Gouvernement égyptien et qu'il achètera en 1931 au nom de l'École biblique. Le Roi Fouad, qui le connaissait d'abord de réputation puis directement²⁰, lui fait vendre à moitié prix ce terrain d'un peu plus de 13.500 m² sur lequel se trouve toujours le couvent actuel, dans le quartier de Abbassiah, à la limite nord-est de la zone de développement urbain du Caire de l'époque²¹ ; c'est en ce lieu qu'il fonde une maison filiale du couvent Saint-Étienne. Le contrat avec le Gouvernement égyptien stipule que les travaux de construction doivent être terminés en quatre ans et que cette maison doit avoir exclusivement une vocation de type scientifique, sous peine de voir l'autorisation retirée (troisième et cinquième articles de ce contrat).

¹⁸. Il resta cependant (pour la dernière fois) sur la liste des professeurs de l'École biblique pour l'année scolaire 1928-1929, en voir le programme dans la *Revue biblique*, XXXVII (1928), p. 479-480.

¹⁹. L'accord de Mgr Girard, vicaire apostolique du Delta du Nil, avait été donné le 8 février 1928, puis celui de Rome le 6 mars suivant, voir Annexe VI, à ces dates. La lettre du P. Savignac pour la demande d'accord de Mgr Girard, datée du 3 février 1928 (fonds ASEJ), donnait les raisons suivantes (minimalistes) de la fondation : « Il s'agirait, comme Vous le savez, d'un pied-à-terre où les Pères et les Étudiants de notre École Biblique et Archéologique trouveraient un asile quand ils sont appelés en Égypte pour des études ou des recherches scientifiques. Les deux ou trois religieux établis habituellement dans cette humble résidence dépendraient du Père Prieur de St Étienne de Jérusalem. Ils pourraient, en dehors de leurs études, s'occuper aussi un peu de ministère et du groupe des tertiaires dominicains déjà établis au Caire ».

²⁰. Le texte donné en Annexe II.A - 1929 indique que le Roi Fouad lui avait accordé une longue audience le 7 janvier 1929, sans que l'on sache si ce fut là leur première rencontre ; dans un texte de 1934 le P. Jaussen indique que le Roi lui accordait chaque année une audience privée et que, cette année-là, il avait donné pour la bibliothèque des Dominicains la collection des publications de la Société Royale de Géographie d'Égypte. Voir aussi la chronologie des correspondances dans le fonds ASEJ (en Annexe VI).

²¹. Voir le texte complet du contrat de vente aux clauses très précises en Annexe VII.A - 1930-1931 : le décret de cession signé par le Roi en date du 22 octobre 1930 ; l'acte de vente rédigé le 15 janvier 31, visé par le bureau des hypothèques du Tribunal mixte du Caire le 5 Février 31, et inscrit au bureau des hypothèques près le tribunal mixte du Caire le 22 avril 31. Cet acte de vente est signé par le Ministre des Finances, Ismail Sedky Pacha, représentant le Gouvernement égyptien, et le P. Jaussen, représentant les Dominicains de Jérusalem, co-signé par le P. Lagrange et par Maître Michel Sednaoui, avocat des Dominicains au Caire.

La quantité d'argent ou de matériaux récoltée en France par le P. Jaussen est tout juste suffisante pour pouvoir commencer la construction²². Son projet primitif était particulièrement grandiose sur le terrain en question : une maison pour les frères (le couvent « Notre-Dame du Rosaire »), une communauté de religieuses, une grande église et, le plus modeste, un « foyer des étudiants ». En raison des contraintes financières, seul ce dernier est construit, mais avec des aménagements, si bien que cet ensemble est suffisamment vaste pour rester celui du couvent actuel abritant l'IDEO (50 mètres de long, 20 de large, sur trois niveaux). Le P. Jaussen en avait lui-même conçu le plan ; la construction commence en juillet 1931, avec un peu de retard sur ce qui avait été d'abord souhaité, le rez-de-chaussée est habitable en été 1932 (le P. Boulanger y logera dès son arrivée), le bâtiment est livré le 6 juin 1933 – après des difficultés de tous ordres, comme le montre le dépouillement des archives de Jérusalem²³ – et les travaux intérieurs sont terminés, dans les délais prescrits, en avril 1935, après l'aménagement d'une chapelle et d'une salle de conférences.

Tel qu'il est exprimé par le P. Jaussen, le but de cette fondation est assez proche, dans le principe, de celui du P. Lagrange lors de sa première tentative, mais beaucoup plus ambitieux. On le trouve explicité d'abord dans deux documents, le premier de 1929, le deuxième de 1931²⁴.

Le premier texte est celui d'un tract daté de mai 1929, diffusé en France pour essayer de récolter de l'argent, il porte sur deux points : tout d'abord il met l'accent sur l'égyptologie (nécessité d'un pied-à-terre au Caire pour l'École biblique dans ce domaine), ce qui, dans un premier temps, et à tort, apparaîtra comme un projet en concurrence déloyale avec l'IFAO et sera mal ressenti en tant que tel par les autorités françaises²⁵ ; ensuite, pour attirer davantage de donateurs

²². Les fondations furent beaucoup plus coûteuses que prévu étant donné la nature du terrain, voir Annexe I.D - 1932 : les fonds s'épuisaient rapidement dès la construction du sous-sol. Le 2 novembre 1931, dans une lettre au Provincial de France (fonds ADP), le P. Jaussen, encore optimiste, écrivait : « Une somme de 700.000 à 800.000 frs, en argent ou en matériel, est réunie déjà pour la construction qui commence. Il manque 500.000 à 600.000 frs pour mener à bien le premier corps de bâtiment » ; en plus des facilités de transport, il s'était fait offrir en France beaucoup de matériel : 300 tonnes de ciment, du fer à béton, des troncs d'arbres (de son Ardèche natale) qui ont été débités sur le chantier, du matériel sanitaire... et même des rails avec quelques wagonnets (voir le détail de quelques-uns de ces dons en nature dans l'Annexe II.C - 1931 a). Le coût total de la construction fut d'environ 1.600.000 francs de l'époque (qui équivalent approximativement à 5.500.000 F. de 1999).

²³. Voir en Annexe VI les correspondances entre 1931 et 1935, avec la mention des colères du P. Jaussen à propos de la qualité du travail...

²⁴. Annexes II.A - 1929 et II.B - 1931. Voir aussi, en Annexe V, l'article du P. Lavaud sur ce que celui-ci avait perçu, en 1935, des buts de cette fondation. La dimension du projet primitif laissait perplexes quelques membres de l'École biblique (Annexe VI au 14/04/31).

²⁵. Pour le P. Jaussen cet aspect était très important, il avait commencé les démarches à ce sujet dès 1928 (voir l'Annexe II.C - 1931 a, seconde note), et la réaction d'abord négative des Français est clairement montrée par les documents communiqués par le P. Montagnes : le directeur de l'IFAO, Pierre Jouguet, écrit du Caire le 6 avril 1929 au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour se plaindre de ces démarches effectuées par le P. Jaussen, dans lesquelles il voit une menace de concurrence pour son Institut ; ce rapport a été transmis par M.

catholiques français, il développe démesurément la question de l'influence de la France en Égypte. La mention de ce premier document est ainsi surtout d'ordre anecdotique.

Le deuxième est beaucoup plus sérieux du point de vue du P. Jaussen, car il le rédige pour proposer « le programme de l'avenir » : il s'agit de la présentation – et de la justification – auprès du couvent Saint-Étienne et du Maître de l'Ordre, de son grandiose projet global ; il date de février 1931, peu avant la date d'abord prévue pour le commencement de la construction. Le but, très ambitieux, est double : pastoral – prédications et conférences en français et en arabe –, mais surtout scientifique (implicitement pour répondre aux conditions de l'achat du terrain) par la création d'une « école convergeant vers la religion catholique », donnant un enseignement supérieur portant sur les cultures française et arabe, la philosophie, la religion de l'ancienne Égypte, la théologie et les origines du christianisme, avec spécialisation d'un professeur dans chaque cas, le tout en lien éventuel avec l'Université égyptienne. De plus, il propose de doubler ce travail des frères par la présence de religieuses dominicaines dont la résidence serait à construire sur le même terrain ; ces religieuses pourraient s'associer à un travail d'enseignement pour les jeunes filles, avoir des activités sociales dans le quartier, et rendre des services matériels dans le couvent des frères.

Dans un troisième document – une correspondance relevée ci-dessous – le P. Jaussen donnera en 1938 des éléments plus précis (ou plus réalistes, après l'expérience des quelques premières années de fonctionnement effectif de la maison) et présentera un programme nettement moins « gourmand » en hommes, mettant beaucoup plus en valeur l'aspect scientifique d'une recherche, en faisant passer au second plan l'enseignement et le travail pastoral. Il n'y sera plus question de religieuses, et on y trouvera, explicitement cette fois, le souci de rester en règle avec les conditions du contrat de vente du terrain passé avec le Gouvernement égyptien²⁶.

Gaillard, ministre de France au Caire, à A. Briand, ministre des Affaires Étrangères, le 8 avril 1929 (Archives du Quai d'Orsay, Levant 1918-1929, Palestine, 30-31, f. 107). Le P. Savignac, dans une lettre datée du 11 février 1930, rédigée à la demande du P. Jaussen, envoyée à M. Gaillard pour solliciter son appui pour la nouvelle fondation, insiste sur le fait qu'il n'y aura pas concurrence (fonds ASEJ) : « Une maison au Caire servirait d'asile à ces étudiants [*de l'École biblique en égyptologie*] qui suivraient les leçons données à l'Institut Français, car nous n'avons jamais eu la pensée d'avoir des professeurs d'égyptologie au Caire, et nous le déclarons ici formellement en vue de l'avenir » ; la lettre du P. Lagrange relevée en Annexe I.D - 1932 montre que le problème avait été oublié à cette date. Mais une lettre du P. Louis (assistant du Maître de l'Ordre) au P. Lagrange reviendra encore sur la question le 19 avril 1935 pour montrer que ce différend avait été réglé positivement (nous n'avons pas la lettre à laquelle celle-ci répond) : « Pour ce qui regarde la question scientifique, le P. Général approuve complètement votre conversation et votre accord avec M. P. Jouguet, puisque, quand il a eu à parler au Quai d'Orsay, au moment des difficultés que vous rappelez, c'est la forme sous laquelle il a présenté la fondation. Il ne voit aucun inconvénient, il approuve même que vous fassiez les démarches qui pourront aboutir à donner à nos étudiants le titre d'attachés » [ce sera effectivement le cas pour le P. Anawati en 1944, sa nomination comme « attaché à l'IFAO sans salaire » fut faite depuis Alger par Ch. Kuentz, alors directeur de l'IFAO ; J. Jomier, S. de Beaurecueil et J.-D. Boilot jouiront de ce même statut dès leur arrivée au Caire].

²⁶. Ce problème restera posé longtemps, voir l'acte de cession (au 3^e) en Annexe VII.B - 1952.

C'est le 17 juillet 1932 qu'est assigné au Caire le P. Marie-Dominique Boulanger²⁷, demandé par le P. Jaussen pour le seconder, et il débarque le 14 septembre à Alexandrie ; il arrive du couvent Saint-Hyacinthe de Fribourg (à l'époque rattaché directement au Maître de l'Ordre, comme le couvent Saint-Étienne). Ils resteront tous deux pendant deux ans les seuls permanents dominicains en Égypte²⁸, et quelques correspondances montrent que leurs rapports personnels étaient parfois tendus. C'est en décembre 1934 que le P. Bertrand Carrière²⁹ se joindra à eux après la fin de sa charge de prieur à Jérusalem ; celui-ci deviendra supérieur de la maison – en fait, vicaire du prieur de Jérusalem – en février 1935.

Mais, à la suite de divergences avec ces deux premiers compagnons – peut-être aussi associées à un conflit avec les « autorités de l'Ordre »³⁰ –, le P. Jaussen, à partir de la fin de l'année 1936, s'absentera du Caire de plus en plus souvent

²⁷. Le P. Boulanger (1885-1961) a eu une histoire curieuse dans l'Ordre dominicain : au début de 1904, donc peu après les « expulsions des religieux » en 1903, il avait demandé à entrer chez les Dominicains de la Province de France ; le provincial de l'époque – le P. Bourgeois – lui aurait répondu qu'il n'y avait plus aucun avenir pour les Dominicains puisque l'Ordre était fini en France. C'est de cette réaction défaitiste que le P. Boulanger serait resté blessé, ce qui expliquerait pourquoi il gardera de fait, pendant toute sa vie, une grande méfiance vis-à-vis de la Province de France. Il part pour Jérusalem, y reçoit l'habit dominicain le 21 juillet 1904 – le P. Jaussen étant son « Maître des novices » – et restera longtemps « fils du Maître Général », sans rattachement à une Province précise, assigné successivement à Jérusalem, à Rome (comme secrétaire du P. Cormier, Maître de l'Ordre, de 1911 à 1914), à Sorèze (collège de la Congrégation enseignante), à Bordeaux, à Fribourg, et enfin au Caire. Il sera transfilié à la Province de France par le Maître de l'Ordre le 9 novembre 1952, c'est-à-dire le lendemain même du transfert de la maison du Caire à la Province de France. Voir la notice du P. Anawati, *MIDEO*, 6, 1961, p. 522-523.

²⁸. Cependant, un troisième dominicain, le P. Jean Omez (1892-1968), de la Province de France, rejoignit Le Caire le 27 octobre 1933. Il y avait été envoyé par le Maître de l'Ordre pour répondre à la demande qui lui avait été faite directement par une grande famille grecque catholique du Caire (les Sednaoui), de confier aux Dominicains la charge du « collège patriarcal » qu'ils venaient de fonder. Mais il repartit dès janvier 1934 en raison d'une violente incompatibilité d'humeur aussi bien avec le P. Jaussen qu'avec le P. Boulanger et parce que ceux-ci n'acceptaient pas que les Dominicains puissent prendre cette lourde charge, qu'ils estimaient incompatible avec le but de cette fondation égyptienne, encore fragile (source : lettres du fonds ADP et carnets du P. Boulanger). Sur le P. Omez, voir le dictionnaire *Catholicisme*, Paris, Letouzey et Ané, t. X, 1985, col. 83.

²⁹. Le P. Carrière (1883-1957), de la Province de France, fut ensuite, à partir de juillet 1940, responsable de la « France Libre » au Caire. Il se rendit à Alger en octobre 1943, après avoir été élu représentant des Français d'Égypte à « l'Assemblée Consultative » mise en place par le Général de Gaulle ; il en devint le vice-président une fois qu'elle fut déplacée à Paris en 1945. Il refusa de poursuivre au-delà une carrière politique et retourna au Caire, mais des raisons de santé l'obligèrent peu après à regagner la France (avril 1946).

³⁰. Voir ci-dessous sa lettre écrite d'Alexandrie le 15 mai 1938 au P. Carrière, avec la note correspondante ; cette question n'a pas encore pu être éclaircie. Les détails sur l'arrivée du P. Jaussen à Alexandrie ont été retrouvés par sœur Carmen, de la Congrégation Notre Dame de Sion, dans le journal de leur communauté d'Alexandrie, je lui suis très reconnaissant pour les recherches qu'elle a faites.

pour faire de longs séjours à Alexandrie, où il s'établira de façon permanente le premier octobre 1937 ; il y sera professeur de philosophie et aumônier dans un collège tenu par les religieuses de Notre Dame de Sion jusqu'à son retour en France en septembre 1959 ; il continuera cependant à suivre de très près l'évolution de la maison du Caire (en particulier, il tiendra à s'occuper du développement de la bibliothèque en conseillant l'acquisition de certaines éditions de textes arabes classiques), il y reviendra régulièrement pour de brefs séjours et recevra beaucoup de visites de frères résidant à Abbassiah³¹, car il restera toujours la personnalité de référence pour le démarrage de cette fondation.

Nous verrons dans la section suivante la question de l'échec de l'assignation au Caire en novembre 1934 du P. Martial Bergeron, qui avait été destiné aux études arabes ; le P. Éphrem Lauzière (1907-2000), de la Province de Toulouse, étudiant à l'École biblique à partir d'octobre 1933, arrive au Caire au début de l'année scolaire 1934-1935 pour se consacrer aux études coptes, mais il ne trouve pas sur place des conditions de travail adéquates, retourne à Jérusalem en été 1935 et ne reviendra pas en Égypte³² ; un frère espagnol, le P. Benoît Celada (1904-1988), égyptologue, séjourne également au Caire de 1935 à 1939 pour se former dans le cadre de l'IFAO, avant de repartir pour devenir professeur d'égyptologie à l'Université de Madrid.

Le P. Jaussen se lie avec le milieu intellectuel du Caire, entre autres avec Taha Hussein – qui le fait participer à l'Université au moins à un jury de thèse sur les inscriptions sud-arabiques³³ – et avec Youssef Karam, professeur très connu d'Alexandrie, dont les ouvrages arabes d'histoire de la philosophie sont toujours régulièrement réimprimés ; en 1933 il fait la connaissance de Louis

³¹. Pour la beauté de l'anecdote, voici le récit par le P. Jomier de sa première rencontre avec le P. Jaussen à Alexandrie (communication personnelle) : « Débarquant à Alexandrie le 25 octobre 1945, je suis évidemment allé voir le P. Jaussen avant de rejoindre Le Caire. Il m'a dit, entre autres : "Mon petit frère, vous aurez des difficultés, mais rappelez-vous bien cela : lors de l'un de mes voyages en Arabie, un jour un orage a menacé ; j'étais sur ma chamelle ; elle a tourné le dos à l'orage et s'est agenouillée. Je suis resté en selle et ai mis mon capuchon ; il a plu, il a plu, il a plu. Au bout d'une heure, ma chamelle a relevé le nez, il faisait beau ; j'ai relevé le nez, il faisait beau. Nous sommes repartis. Vous ferez comme nous, mon petit frère !" ».

³². Le P. Lauzière a été le seul témoin dominicain de cette époque au Caire dont le témoignage a pu être relevé dans le cadre de cette étude, avant son décès en novembre 2000. Il était retiré au couvent de Toulouse, et ce témoignage a été recueilli par le fr. Pierre Arz, du même couvent. Je les remercie tous les deux pour les précisions apportées sur toute cette période. Le P. Lauzière passa donc au Caire l'année 1934-1935 ; il commença à travailler avec M. Henri Munier, coptologue, secrétaire général de la Société Royale de Géographie d'Égypte, puis alla terminer à Jérusalem, pendant les deux années suivantes, son travail de traduction et de commentaire des « théotoki coptes » (hymnes mariales, *pro manuscripto*, 200 p.). Il retourna fin 1937 à Saint-Maximin, couvent d'études de la Province de Toulouse, pour y être professeur.

³³. Thèse du professeur Nâmî. Le P. Jaussen avait su aussi profiter du passage du P. Lagrange au Caire pour avoir, par lui, des contacts supplémentaires avec l'Université : voir Annexe I.B (1930).

Massignon, qui vient d'être élu à l'Académie de langue arabe, et celui-ci ne manquera jamais d'aller visiter la maison lors des séances solennelles de reprise des travaux de l'Académie, chaque année entre les mois de février et mars³⁴.

Le P. Boulanger puis le P. Carrière restent exclusivement dans un cadre « pastoral » pour le large milieu francophone du Caire de l'époque (ce sera l'une des sources de tension avec le P. Jaussen), en s'appuyant d'abord sur les membres du « tiers-ordre dominicain » qui avait été fondé en 1910 par le P. Martin Rousseau (voir ci-dessus) et fut ensuite pris en charge par le P. Jaussen, au moins à partir de 1921. Le P. Boulanger développe ce tiers-ordre et fonde au début de l'année 1933 avec le P. Jaussen le « Cercle thomiste », lieu de rencontres culturelles et religieuses d'un bon niveau intellectuel, qui constitue un véritable centre de formation pour ceux qui le fréquentent ; des conférences en langue française y sont données d'abord tous les quinze jours, puis, devant le succès du Cercle, chaque semaine. Le P. Lagrange vient spécialement de Jérusalem pour y donner la conférence inaugurale, début février 1933³⁵, puis plusieurs autres membres de l'École biblique passeront à diverses reprises pour intervenir dans le même cadre.

Une revue trimestrielle – puis bimestrielle – est fondée parallèlement, les *Cahiers du Cercle thomiste*, qui paraîtront de janvier 1934 à septembre 1952, avec une interruption d'avril 1942 à mars 1947 en raison du manque de papier en Égypte. Les articles publiés dans cette revue reprennent en général le texte des conférences données au Cercle et couvrent un large éventail de sujets : la philosophie grecque ou arabe par Youssef Karam et le P. Jaussen, la théologie et la spiritualité chrétiennes par le P. Boulanger, plusieurs interventions sur le monde copte par Henri Munier, les études bibliques par quelques membres de l'École biblique dont le P. Lagrange – qui passe régulièrement au Caire avant son retour définitif en France en 1935 –, les problèmes de société en Égypte par un juriste universitaire, Ragheb Bey Ghali, etc., mais nous n'y trouvons que vraiment très peu de chose en lien avec l'égyptologie³⁶.

³⁴. Pour le grand écrivain aveugle Taha Hussein (1889-1973), voir *MIDEO*, 12, 1974, p. 312-313. Pour Youssef Karam (1887-1959), voir *MIDEO*, 5, 1959, p. 459-481 ; c'est avec lui et J. Chlala que le P. Jaussen publiera la traduction du livre d'al-Fârâbî, *Idées des habitants de la cité vertueuse*, Le Caire, IFAO, 1949. Pour Louis Massignon (1883-1962) et ses rapports avec les Dominicains du Caire, voir *MIDEO*, 7, 1962-1963, p. 406-408 ; le lien du P. Jaussen avec L. Massignon n'était pas dénué d'esprit critique, comme le montre cette réflexion faite en 1947 au P. de Beaurecueil (communication personnelle) : « Vous devriez étudier al-Hallâj, il faudrait tout de même que l'on sache exactement ce qu'il y a derrière cette question » (al-Hallâj est un grand mystique musulman du IX^e siècle qui a été très travaillé et commenté par L.M.).

³⁵. Voir Annexe I.B (1933 et 1935) ; le P. Lagrange, en avril 1935, s'émerveillera du développement de ce Cercle avec une toute nouvelle vaste salle de réunion, située dans le sous-sol du couvent. Sa conférence inaugurale de 1933 fut reprise dans les *Cahiers du Cercle thomiste*, I/1, 1934, p. 4-11.

³⁶. Seulement deux conférences, dont l'une, en 1935, par le P. Couroyer de l'École biblique, sur « La réforme religieuse d'Aménophis IV » ; voir les *Cahiers du Cercle thomiste*, II/4, 1935, p. 213-233.

Institutionnellement tout cela se place dans les strictes limites d'une « maison filiale » du couvent Saint-Étienne de Jérusalem, en particulier pour le choix des hommes : il n'est plus du tout question pratiquement de la Province de France, et les essais de recrutement signalés précédemment se sont soldés par des échecs. Dans les faits, ce point de départ correspond tout à fait à ce que souhaitait le P. Lagrange dans sa dernière lettre citée ci-dessus : « Il y a toujours d'énormes avantages à commencer petitement, sans faire trop de bruit », contrairement à ce dont avait d'abord rêvé le P. Jaussen. Mais une partie des centres d'intérêt qui seront au cœur du projet de l'IDEO sont déjà présents en germe dans certaines des activités du « Cercle thomiste », et la publication de ses *Cahiers*, mise en veilleuse à partir de 1942, sera relancée en 1947 pour que les premiers membres de l'Institut puissent y publier quelques-unes de leurs études avant la création de la revue *MIDEO*. C'est ce que l'on voit se dessiner dans une lettre du P. Jaussen à son supérieur le P. Carrière, écrite sur un ton courroucé et datée d'Alexandrie le 15 mai 1938 : il envisage son retour au Caire en liant sa décision éventuelle à un changement d'attitude des autorités de l'Ordre, et revient alors sur les objectifs de la fondation, de façon assez différente de ce qu'il avait soutenu en 1929-1931, bien qu'il s'en défende³⁷ :

Je reçois votre lettre du 14 courant à laquelle je crois devoir faire la réponse suivante pour éviter tout malentendu. À la Mère Supérieure de Notre-Dame de Sion [*Alexandrie*], me demandant de me dévouer à son Pensionnat l'année prochaine, j'ai dit clairement : « Mon séjour à Sion dépend AVANT TOUT de notre organisation au Caire ». Je n'ai pas nommé cette organisation par discrétion, mais vous comprenez le sens de cette expression. Il s'agit de savoir si, OUI ou NON, notre Ordre se décidera cette année à nous envoyer les éléments essentiels pour commencer la réalisation du but principal pour lequel cette « Filiale de Jérusalem » a été fondée. Je ne saurais changer de sentiment sur ce but dont je vous ai parlé maintes fois et sur lequel vous m'avez assuré que vous étiez d'accord avec moi : c'est-à-dire préparer à l'Abbassiah des religieux qui, en accomplissant un petit ministère : aumônerie ou retraites, étudieraient les trois points fondamentaux envisagés dans la fondation : l'Égypte ancienne, l'Église copte avec la pensée des Alexandrins, et la question islamo-arabe. Le but est donc d'avoir à l'Abbassiah quelques religieux qui, connaissant ces questions, soient en état d'aider l'École de Jérusalem et la *Revue biblique* et puissent en même temps occuper une place d'honneur dans le monde intellectuel égyptien. C'est notre programme, qui n'empiète nullement sur les privilèges des autres instituts. Je n'ai nullement changé d'avis. Je regrette que les hésitations administratives nous aient privé d'un commencement attendu l'année dernière³⁸. Cette année, il ne m'appartient pas de prendre les devants pour solliciter cette organisation : cela concerne l'autorité, c'est-à-dire Vous, Mon Révérend Père et

³⁷. Copie dans le fonds ASEJ, texte transmis par J.J. Pérennès.

³⁸. Est-ce l'allusion à des décisions malencontreuses de la part des supérieurs en 1936-1937 ? Y aurait-il eu une situation conflictuelle qui aurait été l'une des causes du départ du P. Jaussen pour Alexandrie cette année-là ? Sa remarque « cette année, il ne m'appartient pas de prendre les devants pour solliciter cette organisation » pourrait le laisser supposer, mais aucune autre trace claire n'a encore pu être retrouvée de cet incident éventuel.

le T.R. Père Prieur de Jérusalem. [...] Vous avez demandé un Prédicateur au Père Prieur [*de Jérusalem*] qui cherche ce Religieux de Ministère. Pourquoi ce religieux ne serait-il pas un orientaliste et choisi dans ce but ? Étant dans la même mentalité, nous devrions poursuivre cette fin. Je vous parle nettement : la vérité seule unit les cœurs. En prévoyant l'avenir dans ce pays – avenir qui n'est pas loin – je continue à être persuadé que si une raison doit nous soutenir auprès du Gouvernement, ce sera le côté scientifique, suivant les conditions du contrat d'achat du terrain. Je m'abstiens de développer ce point de vue et tout le projet : vous comprenez cela. En finissant, je répète que si la moindre organisation est entrevue pour l'année prochaine – et il me semble que vous devez vous en enquérir – je reviens à l'Abbassiah. S'il n'y a rien en vue, je constate qu'en restant ici je suis plus utile à notre Maison et je fais un peu de bien. Encore faudra-t-il l'accord de l'autorité...

Au-delà de la tonalité générale de cette lettre, on y trouve – probablement après plusieurs contacts épistolaires entre le P. Jaussen et le P. Chenu, puisque cette lettre se situe environ un mois avant le voyage de celui-ci en Égypte – ce qui sera en partie le programme de travail des membres de l'Institut³⁹, dans lequel, cependant, les volets égyptologique et copte ne seront pratiquement plus mis en valeur : indépendamment des centres d'intérêt de l'École biblique, tout sera centré sur la seule culture arabe⁴⁰.

Il faut souligner enfin que la réputation intellectuelle du P. Jaussen et le réseau de relations qu'il avait su tisser en Égypte seront très précieux pour les trois premiers membres de l'Institut à partir de 1944, et cela leur permettra localement d'avoir dès le départ une plus grande crédibilité.

³⁹. Ce n'est pas par hasard que le P. Jaussen sera ainsi nommé « membre honoraire » de l'IDEO dès sa création formelle le 7 mars 1953 (Annexe VII.C - 1953), et la continuité entre les deux projets est soulignée par le P. Chenu dans sa lettre au Maître de l'Ordre (Annexe III.A - 1939) : « Vous avez alors approuvé le souci de répondre pour notre part aux espoirs entretenus par les fondateurs du couvent du Caire – extension de Saint-Étienne de Jérusalem, et amorce possible d'études islamiques – et de préparer quelques religieux aux tâches à prévoir ». Il faut relever ici l'insistance mise par le P. Chenu sur la reconnaissance institutionnelle du groupe.

⁴⁰. Pourtant le 10 mai 1951, donc après l'installation de la première équipe de travail au Caire, le P. Jaussen, depuis Alexandrie, avait encore rédigé une note revenant très clairement sur les trois pôles auxquels il tenait, en lien avec les études bibliques : « C'est sur l'initiative et la demande de l'École biblique et archéologique de Jérusalem que la Maison du Caire a été fondée par le Père Jaussen. L'acte d'achat en fait foi. Un triple but était envisagé : I. Étudier plus aisément les rapports de l'Ancienne Égypte avec la Bible depuis Abraham jusqu'au *Livre de la Sagesse* ; donc études archéologiques égyptiennes. – II. La question de la traduction de la Bible en langue copte. Donc études coptes pour arriver à établir critiquement le texte copte de la Bible. – III. Études de l'Égypte actuelle ; donc études islamiques : religion et philosophie... Le premier point attend encore son spécialiste ; le second point commencé par le Père Lauzière doit être repris ; *al-hamdu-li-Llah*, le troisième est en activité... La prédication était envisagée mais non comme partie principale » (fonds ADP, dossier du rattachement de la maison du Caire à la Province de France).

-3-

**Marie-Dominique Chenu (1895-1990)⁴¹
et le programme de l'Institut.**

En 1960 le P. Chenu, de la Province de France, le grand théologien et médiéviste, avait fait une série de quatre conférences à l'Université de Rabat, au Maroc ; voici l'introduction de la première⁴² :

Dès le début de mon enseignement, il y a bientôt quarante ans, ayant à dégager les causes et les courants de la culture dans le moyen-âge occidental (j'entends ce second moyen-âge qui se situe au grand virage du XII^e siècle de l'ère chrétienne), je me rendis compte qu'il était inintelligible pour toute une partie de lui-même si on ne le référait pas, en sous-sol, au monde arabe dans lequel il puisait, comme à une source permanente, des éléments essentiels de sa vitalité, tant en pensée philosophique que dans les divers domaines des sciences, mathématique, astronomie, médecine, etc. Je contractai dès lors, au milieu d'une incuriosité à peu près générale dont témoignaient alors les programmes universitaires, une hantise de connaître cette civilisation, du moins dans son rayonnement sur l'Occident latin, car j'ignorais, hélas, la langue arabe. Sans doute cette curiosité pénétrait-elle de quelque ardeur mon enseignement, car se leva un jour parmi quelques-uns de mes étudiants le désir de se consacrer à la connaissance de l'Islam et de la civilisation arabe. Désir aujourd'hui heureusement réalisé puisqu'ils constituent maintenant le noyau d'une équipe qui, depuis quinze ans, au Caire, se livre au travail, méritant crédit intellectuel par ses travaux, et estime humaine par sa présence même.

C'est effectivement dans les années 1920 que l'on a des traces précises de son intérêt pour la culture arabe, au moins en tant que source de la pensée médiévale latine⁴³, et son intuition fut confirmée par une rencontre avec Louis

⁴¹. Voir l'article « In Memoriam M.-D. Chenu », *MIDEO*, 20, 1991, p. 521-527, puis J. Jomier, « Une leçon d'espérance », et G.C. Anawati, « Le Père Chenu et l'Institut Dominicain d'Études Orientales du Caire », dans *L'hommage différé au Père Chenu*, Introduction par Claude Geffré, Paris, Le Cerf, 1990, p. 58-62 et 63-67.

⁴². M.-D. Chenu, « La coexistence culturelle de la civilisation arabe maghrébine et de la civilisation occidentale au Moyen-Âge », série de quatre conférences publiées dans *Confluents*, 11 à 14 (Rabat, de janvier à juillet 1961) ; pour le texte cité voir n° 11 (janvier-février), p. 6-7.

⁴³. Voir A. Duval, « Aux origines de l'« Institut historique d'études thomistes » du Saulchoir (1920 et ss.). Notes et documents », *Rev. Sc. ph. th.*, 75 (1991), p. 423-448. Voir surtout les pages 440-443 ; le texte cité ci-dessous se trouve p. 442 ; cette rencontre eut lieu à Kain. Rappelons que le couvent du Saulchoir de Kain était en Belgique, comme siège du centre de formation philosophique et théologique des frères dominicains de la Province de France depuis les expulsions de 1903. Ce centre, érigé canoniquement en 1937 comme faculté de philosophie et de théologie, reviendra en France (Étiolles, banlieue parisienne) en 1938-1939, en gardant le même nom, et sera ensuite déplacé à Paris en 1970. Le P. Chenu fut nommé recteur du Saulchoir en 1932 et démis de cette charge en 1942, à la suite de sa condamnation par le Vatican (voir ci-dessous la note 50).

Massignon, comme il le dit dans un document daté du 18 janvier 1925 – le P. Chenu avait juste trente ans – portant sur le travail de l'Institut historique d'Études thomistes :

Nouvel événement intéressant : M. Massignon, professeur d'histoire de la civilisation arabe au Collège de France, étant allé faire une conférence à Louvain, téléphonait de Bruxelles où il séjournait pour demander si on pouvait le recevoir entre deux trains, de midi 1/2 à deux heures 1/2. Le P. Synave, qui le connaissait, lui fit excellent accueil, et nous nous réunîmes pour le recevoir. Sur la suggestion du P. Mandonnet, M. Massignon venait nous demander quelle collaboration, nous « latinistes médiévistes », nous pourrions apporter aux « arabisants médiévistes », pour l'étude des rapports entre les philosophies arabe et latine au XIII^e siècle.

Recteur du Saulchoir à partir de septembre 1932, on peut être certain que c'est pratiquement dès le début de sa prise de fonction qu'il s'est préoccupé de la création d'un centre de recherche sur la culture arabe, a priori situé au Caire⁴⁴. En effet, avant de construire ce projet dans le cadre d'une équipe à constituer depuis le Saulchoir, le P. Chenu s'était mis en quête, au moins dès 1933, d'un jeune dominicain qui aurait accepté de commencer à se former sur le terrain à un tel travail, et il avait pensé l'avoir trouvé en la personne du P. Martial Bergeron (de la Province du Canada, 1903-1964)⁴⁵, ce qui est rapporté dans une lettre du P. Raymond M. Louis (assistant du Maître de l'Ordre, ancien provincial de la Province de France), datée du 22 octobre 1934, adressée au P. Chenu, dont le premier paragraphe est le suivant :

Le jour même où je recevais votre lettre j'écrivais au P. Jaussen ; les renseignements pratiques que je lui demandais et qu'il m'a adressés par retour du courrier sont entre les mains du P. Bergeron. Celui-ci fait sa retraite, en même temps que l'Angelico, il donnera quelques jours à la visite de Rome et prendra ensuite le bateau le plus commode. Il faut se féliciter et *vous remercier de la conclusion de cette affaire. On peut la considérer du côté où vous l'avez prise et aussi de celui de la pénétration religieuse dans les milieux musulmans ; c'est, de l'avis de plusieurs, le meilleur moyen d'enfoncer le front de l'islamisme.* Et voilà pourquoi je me'étais réjoui de la fondation de la mission de Chiraz, qu'on est obligé d'abandonner ces jours-ci [...].

⁴⁴. Mais, pour lui, l'aspect purement intellectuel n'était jamais le seul, particulièrement dans ce cas, comme le fait ressortir un témoignage sur cette sensibilité du P. Chenu par le P. J. Jomier, arrivé comme étudiant au Saulchoir en 1933 : « À son contact, l'importance des pays de l'actuel tiers-monde nous apparaissait peu à peu. La place du Caire et du bloc musulman dans la carte du monde moderne avait sauté à ses yeux, et c'est pour cela qu'il prit une part tellement active à la fondation de notre Institut » (J. Jomier, « Une leçon d'espérance », *op. cit.*, p. 59).

⁴⁵. Le P. Chenu avait été très lié aux Dominicains du Canada, car il alla chaque année y faire deux à trois mois de cours entre 1931 et 1936, et fonda en 1932 l'Institut d'Études Médiévales d'Ottawa – Institut qui fut transféré à l'Université de Montréal en 1942. La lettre suivante se trouve dans le fonds ADP ; la suite du passage cité porte sur d'autres problèmes, et le P. Chenu avait marqué ici à la main, en marge : « Fondation du Caire, on envisage déjà d'envoyer le P. Bergeron, du Canada » (souligné par lui).

Le passage le plus important, à mon avis, est celui qui est mis ci-dessus en italique, il porte sur deux points : on est ainsi sûr, d'abord, que c'est le P. Chenu qui s'était occupé de l'engagement du P. Bergeron pour Le Caire, et, ensuite, que son point de vue n'était pas du tout celui de la « pénétration religieuse dans les milieux musulmans » pour « enfoncer le front de l'islamisme » ; mais il faudrait retrouver la lettre à laquelle répond le P. Louis pour savoir comment l'intuition personnelle du P. Chenu avait été exactement formulée dans ce cas précis, à cette date ; on le devine cependant par le contenu des autres documents présentés ici.

Le P. Bergeron prit alors le bateau pour Alexandrie vers la fin du mois d'octobre 1934 et arriva au Caire suffisamment tôt pour pouvoir faire une conférence au Cercle thomiste, le 15 novembre, sur « La mission intellectuelle d'Albert le Grand »⁴⁶. Son séjour commença très bien, puisque le P. Jaussen écrivit le 22 décembre suivant au P. Bibaud, Provincial du Canada : « Le Père Bergeron s'est mis de tout cœur à l'étude de la langue arabe. Il y rencontre des difficultés, car la langue est difficile, mais il déploie une grande persévérance ». Mais ensuite, assez rapidement, sa présence au Caire se solda par un échec complet, il ne put pas du tout s'habituer à la vie au jour le jour en Égypte et fit une sorte de grave dépression nerveuse. Dans une lettre du 8 février 1935 il demanda à son Provincial de pouvoir rentrer au Canada, ce qu'il fit peu de temps après, et fut nommé en avril suivant vicaire dans une paroisse dominicaine de Montréal.⁴⁷

Nous n'avons retrouvé aucune trace explicite de ce que pensa le P. Chenu de cet échec personnel cuisant, où l'équilibre d'un frère âgé de trente et un ans avait été sérieusement menacé, mais on voit que cela a dû lui poser immédiatement la question de la formation des jeunes dominicains destinés à un tel travail, antérieurement à leur envoi sur le terrain : danger d'y envoyer un frère seul, ne pas compter sur le strict vœu d'obéissance dans un cas pareil (donc recrutement sur une base de volontariat), et nécessité d'une soigneuse préparation des hommes avant de pouvoir leur demander un lourd investissement en vue d'un projet d'un type nouveau dans l'Ordre. C'est en effet à ce moment-là (mai 1935) qu'arrive au Saulchoir de Kain le fr. Georges Chehata Anawati, et le P. Chenu le présentera plus tard comme suit⁴⁸ :

⁴⁶. Conférence résumée dans les *Cahiers du Cercle thomiste*, II/1, janvier 1935, p. 4-9.

⁴⁷ Cf. Pierre Lemay, *Notice nécrologique du Père Martial Bergeron, o.p.*, fascicule imprimé le 29 juin 1964 à Montréal, Archives de la Province dominicaine du Canada.

⁴⁸. Lettre du P. Chenu au Maître de l'Ordre (8 février 1939) donnée intégralement ci-après en Annexe III.A - 1939. Plus tard, le 28 septembre 1945, dans une lettre au P. A. Motte, Provincial de France (fonds ADP), le P. Chenu reviendra sur la question du recrutement de frères dominicains pour Le Caire : « Il serait souhaitable que le "groupe" s'accroisse – lentement – par un recrutement volontaire... Dans la Province même, peut-être poussera quelque vocation. J'ai confiance que vous les favoriserez, même si mon successeur [*le P. Thomas Philippe, recteur du Saulchoir*] s'en tient à ces bons désirs, qui ne deviendraient efficaces qu'avec la pointe mordante d'une conviction catégorique. Je vous remercie à nouveau, avec la force de cette conviction même, d'avoir toujours compris et soutenu un projet, qui rencontra certes la volonté

La Providence a voulu que nous ayions parmi nos Frères étudiants un Égyptien d'origine et de formation, ayant donc l'usage courant de l'arabe, excellent religieux, très intelligent, acharné au travail, de jugement équilibré, ayant même adouci la raideur qu'il tenait de la ferveur de sa conversion (il est né de famille chrétienne, mais orthodoxe). Son directeur, que je vis à Alexandrie, m'en fit le plus ferme éloge, tant de ses qualités personnelles que de son influence apostolique parmi les étudiants de l'Université. Il va être prêtre incessamment, et, avec toute la discrétion requise, sans rien sacrifier de sa formation théologique générale, il oriente son travail vers les études islamiques, en particulier vers la connaissance des grandes philosophies arabes du moyen-âge. Je crois pouvoir vous présenter le P. Anawati comme le pivot de l'équipe à constituer.

Parallèlement, il demande quels autres frères étudiants accepteraient de se préparer pour un tel travail à long terme, et deux d'entre eux répondent positivement : Jacques Jomier (qui était arrivé à Kain en septembre 1933, donc avant G.C. Anawati) et Serge de Beaurecueil (arrivé à Kain en octobre 1936 ; il avait précédemment pris l'arabe comme seconde langue au bac). Il y a ainsi préparation d'une petite équipe de trois frères, qui formeront le noyau de base de l'Institut au Caire après une sérieuse formation appropriée.

Il ne s'agit plus alors de chercher une personne isolée pour lui demander un engagement novateur par rapport à ce qu'assumait jusque là l'Ordre dominicain, et de l'envoyer ensuite se former seul sur place dans une structure préexistante éventuellement inadéquate, mais de préparer sérieusement le terrain à la fois à partir du bas et à partir du haut : à partir du bas d'abord, en constituant indépendamment une équipe de travail ayant sa cohérence propre et regroupant des volontaires motivés, puis en cherchant le lieu le plus adapté possible à son implantation future, pour envisager la constitution d'une nouvelle structure qui deviendrait alors capable d'accueillir des individus qui se seraient préparés pour cela ; à partir du haut ensuite, en obtenant, dans un second temps seulement, un engagement net de la part des plus hautes autorités de l'Ordre et de l'Église pour qu'il puisse y avoir une prise de décision de type institutionnel en faveur de cette nouvelle structure, ce qui, dans le cas qui nous occupe, sera accompli au cours de l'été 1938⁴⁹.

Pour le projet du Caire, la Province de France reprend le rôle principal à partir du Saulchoir, à l'initiative du P. Chenu, comme il le soulignera lui-même au début de son rapport de 1947, en revenant sur son intuition de base⁵⁰ :

explicite du Saint-Siège au Chapitre général de 1938, mais qui capte la sève de la Province. Que la Province en soit heureuse et fière, devant Dieu et devant les hommes ! ».

⁴⁹. On retrouve un processus tout à fait analogue, toujours avec le P. Chenu, au Saulchoir et à la même époque (1933-1936), pour l'engagement de frères dominicains dans ce que l'on appellera ensuite le « mouvement des prêtres-ouvriers », voir F. Leprieur, *Quand Rome condamne*, Paris, Plon - Cerf, 1989 (Coll. « Terre humaine »), surtout p. 22-24.

⁵⁰. Voir Annexe III.B - 1947 pour le texte intégral.

Vers 1936-1937, à la faveur de circonstances extérieures, mais plus encore par le vif sentiment des problèmes que pose, dans l'évolution du monde et l'expansion de la Chrétienté, l'immense bloc de la civilisation arabe animée jusqu'ici par la religion islamique, est né au Saulchoir le projet de former une équipe de religieux consacrés à l'étude des problèmes religieux et culturels ainsi posés. Non pas équipe de missionnaires voués à l'apostolat direct de conversion des personnes, mais à l'étude des positions doctrinales de cette civilisation et de cette religion.

Nous ne pouvons donner pour le moment aucun autre élément plus précis sur l'évolution de la position de ce problème entre 1935 et 1938, mais cette période a dû être celle du mûrissement⁵¹, car c'est 1938 qui est l'année charnière à la fois pour la détermination définitive du cadre dans lequel l'idée de départ pouvait trouver à se réaliser et pour un engagement des autorités dans ce sens ; tout a été bouclé en quatre mois environ⁵² :

- Juin 1938, voyage en Palestine et en Égypte du P. Chenu, qui rencontre à Jérusalem le P. Perret prieur du couvent Saint-Étienne et le P. Vincent directeur de l'École biblique, puis à Alexandrie le P. Jausen et au Caire le P. Carrière ; apparaît clairement la possibilité d'abriter dans la maison du Caire une équipe de travail spécialisée sur la culture arabe, préalablement constituée au Saulchoir.
- Septembre 1938, chapitre général de l'Ordre, tenu au couvent Sainte-Sabine de Rome. Le P. Chenu, « définitif » de la Province de France, intervient fortement en faveur de la création d'un Institut au Caire, ce qui est accepté. Cette intervention était importante formellement, car, juridiquement, Le Caire restait dépendant du couvent Saint-Étienne de Jérusalem, rattaché directement à Rome. C'est au cours de ce chapitre qu'il y a eu le contact décisif entre lui et le Cardinal Tisserant, par lequel le Vatican acceptait de confier à l'Ordre la préparation d'une équipe destinée à travailler sur le monde musulman, en solidarité avec lui, sans aucun prosélytisme (voir ci-dessus en introduction la « charte de fondation » de l'IDEO) ; cette perspective était tout à fait nouvelle pour le Vatican dans sa position vis-à-vis de la relation de religieux avec les non-chrétiens.
- Octobre 1938, chapitre provincial de Paris tenu au Saulchoir d'Étiolles, où la décision définitive est prise d'encourager la spécialisation d'un groupe de frères dans une étude scientifique de l'Islam en vue de les envoyer au Caire.

⁵¹. On trouve en particulier chez le P. Chenu, en 1937, un élément qu'il reprendra régulièrement ensuite lorsqu'il parlera du Caire : « Vous trouvez là, comme dans beaucoup d'autres expériences humaines et religieuses, un "lieu théologique en acte" » ; cette expression se trouve chez lui en situation dans le chapitre « Foi et histoire » de son livre (élaboré à partir de 1935) : *Une école de théologie : Le Saulchoir*, Le Saulchoir, 1937, p. 68 (Réimprimé avec ajout de diverses études : Paris, Le Cerf, 1985, p. 143). C'est cet ouvrage qui lui valut sa dure condamnation de février 1942 par le Vatican : il fut, entre autres, destitué de sa charge de recteur du Saulchoir et fut interdit d'enseignement dans les centres d'études catholiques ; le Doyen Gabriel Le Bras imposera alors le P. Chenu comme enseignant à l'EPHE, Paris.

⁵². Voir la lettre du P. Chenu au Maître de l'Ordre – 8 février 1939, Annexe III.A – qui fait le bilan de tout ce processus.

Peu avant son ordination sacerdotale en juillet 1939 (suivie de son premier retour en Égypte pour un séjour dans sa famille), le P. Anawati avait soigneusement noté, au terme de l'un de ses entretiens avec le P. Chenu, les directives que celui-ci donnait pour la future équipe du Caire et sa préparation au Saulchoir⁵³ :

1. Pas de cours au Caire donnés par le couvent mais plutôt profiter d'occasions d'enseignement qui peuvent se présenter.
2. Travail exclusivement scientifique. Pas de prosélytisme immédiat (ordre exprès de Rome, de la part du Cardinal Tisserant).
3. Un couvent dominicain constituant un cadre religieux et apostolique de prédication. Dans ce cadre un noyau de frères consacrés au travail. Demeurer dans les lignes de nos institutions dominicaines.
4. Au Saulchoir : cours sur l'histoire religieuse, culturelle et philosophique du monde arabe. Préparation lointaine à trois choses :
 - groupe du Caire ;
 - mission de Mossoul ;
 - apport aux études médiévales (relation islam-chrétienté au Moyen-Âge).

Étant donné les circonstances de la deuxième guerre mondiale, le groupe des trois frères pressentis et formés pour cela ne peut rejoindre Le Caire qu'après la fin des hostilités, le P. Georges Chehata Anawati étant donc le pivot de cette équipe. Le P. Chenu obtient pour eux un soutien financier de la Province de France (conseil provincial du 8 octobre 1945) : une pension de 15 Fr. par jour, pendant 2 ans, aux trois frères « qui demeureront au Caire, pour les études islamiques »⁵⁴.

Après sa lourde condamnation par le Vatican en 1942, le P. Chenu a toujours tenu à rester le plus discret possible vis-à-vis de l'IDEO, aussi bien auprès de la Province que de Rome, par peur de compromettre de façon inutile la réputation de l'Institut ; mais il en a toujours gardé la préoccupation et c'était à lui que l'on s'adressait d'abord, dans la Province de France, lorsqu'il fallait faire un rapport

⁵³. Ces notes avaient été revues et corrigées par le P. Chenu lui-même, voir G.C. Anawati, « Le Père Chenu et l'Institut Dominicain d'Études Orientales du Caire », *op. cit.*, p. 66. Peu après ce passage le P. Anawati ajoute (p. 66-67), lorsqu'il décrit le début du travail de la première équipe au Caire : « L'équipe était enfin en place. Ainsi, après Dieu, Maître suprême de nos destins, c'est au Père Chenu que nous devons d'être là et d'y rester. Ses encouragements et ses conseils ne nous manquèrent pas. Dès qu'une difficulté se présente nous recourons à lui, convaincus qu'il reste notre meilleur conseiller. Il suit toujours avec une certaine prédilection cette semence jetée en quelque sorte en plein désert, mais dont il était sûr qu'elle germerait un jour, petitement d'abord, bien sûr. Mais l'essentiel était qu'elle fût là » (témoignage rédigé en 1964).

⁵⁴. Fonds ADP, registre des conseils provinciaux, décision intégrée dans la « Charte de fondation de l'IDEO », donnée ci-dessus en introduction. L'accord du provincial (A. Motte) était acquis au moins depuis septembre (lettre du fonds ADP), mais il fallait un vote formel du conseil.

au chapitre ou au conseil provincial à ce sujet⁵⁵. En effet, il m'a parlé jusqu'au moment de sa mort (février 1990) de l'importance que cet Institut avait pour lui à tous points de vue, ajoutant même un jour : « La continuité du travail de la maison du Caire est peut-être, pour les Dominicains français, l'une des choses les plus importantes à tenir ».

⁵⁵. Voir, par exemple, en Annexe III.B, son rapport au chapitre provincial de 1947, à l'occasion d'une demande de rattachement du Caire à la Province de France (et la réponse d'abord négative du provincial au Maître de l'Ordre, en Annexe VI à la date du 30/07/47).

-4-

**Georges Chehata Anawati (1905-1994)⁵⁶
et la constitution d'une équipe.**

Une lettre du P. Anawati, datée du 8 février 1946, est reproduite intégralement ci-après en Annexe (IV.B - 1946) ; elle décrit la façon dont il est arrivé au Caire et comment il a pu commencer son travail avec les deux autres frères de l'équipe de base. Pour montrer la complexité du chemin qui l'avait conduit là, il suffit de relever sèchement son *curriculum vitae* jusqu'à son retour au Caire le 19 août 1944 :

- 6 juin 1905, naissance de G.C. Anawati à Alexandrie dans une famille chrétienne de rite grec orthodoxe, qui avait émigré de Homs (Syrie) deux générations auparavant.
- Études primaires et secondaires à Alexandrie (Collège Saint-Marc, Frères des Écoles Chrétiennes) jusqu'en 1922.
- 30 juin 1921, le jeune Georges Anawati quitte l'Église grecque orthodoxe pour l'Église catholique (rite latin).
- Juin 1922, baccalauréat.

- 1922-1926, Université Saint-Joseph de Beyrouth, diplôme de « pharmacien de première classe ».
- 1926-1928, École de chimie industrielle de Lyon, diplôme d'ingénieur chimiste.

- 1928-1933, avec deux de ses frères médecins il tient une pharmacie et un laboratoire de chimie à Alexandrie.
- 1932-1933, décision d'entrer dans la vie religieuse chez les Dominicains ; le P. Boulanger l'oriente non vers la Province de France mais vers la Congrégation enseignante Saint-Dominique, Province non territoriale, chargée de l'enseignement dans les collèges secondaires dominicains (elle sera dissoute le 6 août 1957).

- 4 mai 1934, prise de l'habit dominicain et début de son noviciat dans la Congrégation Saint-Dominique au couvent de Coublevie (près de Grenoble) ; il reçoit le nom de Frère Marie-Marcel (ses premières publications seront effectivement signées M.M. Anawati, il reviendra ensuite à G.C. Anawati) ; il reste 7 mois à Coublevie.
- 5 décembre 1934, arrivée au couvent d'Amiens, où il poursuit son noviciat dans la Province de France mais, dans un premier temps, toujours formellement pour la Congrégation Saint-Dominique.
- 8 mars 1935, proposition par le Conseil Provincial de la Province de France de sa transfiliation à cette Province, transfiliation signée par le Maître de l'Ordre le 15 mars, reçue à Paris le 19 mars.

⁵⁶. Pour le détail de sa biographie, voir l'ouvrage d'hommage : *Le Père G.C. Anawati - Parcours d'une vie, op. cit.*, p. 19-43.

- 5 mai 1935, « profession simple » comme fils de la Province de France (fin du noviciat à Amiens).
- 1935-1937, études de philosophie, au Saulchoir de Kain.
- 1937-1939, début de ses études de théologie, toujours au Saulchoir de Kain.
- 16 juillet 1939, ordination sacerdotale à Kain, ensuite séjour en famille à Alexandrie où il est surpris par la déclaration de guerre ; il arrivera à rejoindre la France par bateau militaire français à la suite d'une intervention du P. Jaussen auprès de l'ambassade.
- 1939-1940, suite de ses études de théologie, au Saulchoir d'Étiolles.
- Mai 1940-octobre 1941, après un repli dans la Dordogne lors de l'exode en raison de l'avance des troupes allemandes, fin de ses études de théologie au couvent de Saint-Alban-Leyse (dans la « zone libre », près de Chambéry, studium de la Province de Lyon), thèse de lectorat en théologie : « Contribution au problème de la création chez S. Thomas ».

- octobre 1941, départ pour Alger, sur le conseil du P. Chenu et de L. Massignon, inscription à l'Université (faculté des lettres, études arabes).
- 9 juin - 15 septembre 1942, séjour dans le sud-algérien à la fraternité d'El-Abiodh Sidi Cheikh auprès de Louis Gardet (en religion fr. Marie-André, « petit frère du Sacré-Cœur », Congrégation qui deviendra celle des « petits frères de Foucauld » ou « de Jésus »), début d'une collaboration ininterrompue entre les deux hommes.
- Octobre 1942, séjour à Tunis, contact avec l'IBLA des Pères Blancs.
- 2 juin 1943, obtention de la licence ès lettres (langue arabe) à l'Université d'Alger. Il obtiendra sa thèse (Ph. D.) à l'Université de Montréal (Institut d'Études Médiévales) en janvier 1950, juste avant d'y donner un semestre de cours.
- 1943-1944, travail continu à Alger sur la théologie musulmane, en collaboration avec Louis Gardet (qui logeait en partie au couvent dominicain).
- Fin juin - mi-juillet 1944, séjour au Maroc, contact sur place avec les universitaires.
- 1944, sa nomination comme « attaché égyptien, sans salaire, de l'Institut Français du Caire », faite depuis Alger sur intervention du P. Carrière par Charles Kuentz le directeur de l'IFAO, lui permet d'avoir un ordre officiel de mission et de rejoindre le couvent dominicain du Caire par avion militaire français le 19 août 1944.

Il est rejoint en octobre 1945 par le P. Jacques Jomier, en avril 1946 par le P. Serge de Beaurecueil et, un peu plus tard, en septembre 1952, par le P. Jacques-Dominique Boilot⁵⁷, qui arrive ainsi au Caire peu après le changement de régime politique en Égypte et peu avant la fin des démarches pour le rattachement définitif de la maison du Caire à la Province de France⁵⁸.

⁵⁷. Voir, par le P. Anawati : « In memoriam : le Père Jacques-Dominique Boilot, o.p. », *MIDEO*, 19, 1989, p. 418-421.

⁵⁸. La monarchie avait été renversée au Caire par le groupe des « Officiers libres » le 23 juillet 1952. L'indépendance de la maison du Caire vis-à-vis du couvent Saint-Étienne pour un rattachement direct à la Province de France fut signée par le Maître de l'Ordre le 8 novembre 1952, mais ce ne fut pas sans de multiples difficultés, aussi bien psychologiques que juridiques –

C'est cette équipe de quatre frères (avec le P. Jaussen comme « membre honoraire ») qui constituera véritablement l'IDEO sous la direction du P. Anawati⁵⁹. Le rapport que celui-ci avait rédigé depuis Alger en 1943 – pour le P. Carrière – montre qu'il se présentait effectivement lui-même à cette date comme le responsable d'une équipe à constituer, en faisant exister un lien entre ceux qui étaient pressentis, en cherchant qui pourrait ensuite s'y adjoindre, et en mettant sur pied un très ambitieux programme de travail dont le volet scientifique détaille le champ des études arabes à entreprendre (le seul qui soit vraiment développé et mis très en valeur), puis mentionne simplement les études coptes, égyptologiques et gréco-romaines, le champ pastoral n'étant que signalé en conclusion ; dans ce document il n'est pas question d'enseignement, mais seulement de recherches devant déboucher sur des publications, et il y est proposé également la création d'une revue sur la culture arabe⁶⁰.

Cette attitude de leader, reconnue comme telle par ses compagnons, sera toujours la sienne, et, dès la création formelle de l'IDEO en mars 1953, il en sera logiquement nommé officiellement le directeur par le provincial de la Province de France ; il sera régulièrement réélu à cette charge de 1956 à 1981, puis deviendra le président de l'Institut, de 1984 jusqu'à son décès le 28 janvier 1994.

Seul égyptien de l'équipe, et formé à la fois aux deux cultures arabe et française, le P. Anawati prend tout de suite le maximum de contacts avec le milieu intellectuel local (Universités, Académie de langue arabe, Bibliothèque nationale, Institutions culturelles égyptiennes ou étrangères, etc.). Il arrive d'abord à s'imposer au Caire dans le domaine de l'histoire de la philosophie arabe⁶¹, et il sera choisi dès 1949 par la commission culturelle de la Ligue Arabe pour faire partie du comité d'édition de l'œuvre philosophique d'Avicenne ; il participe ainsi cette année-là à une mission de trois mois dans les bibliothèques de Turquie pour l'identification des manuscrits de ce grand philosophe, et représentera deux ans plus tard la Ligue Arabe à Téhéran pour la commémoration du millénaire d'Avicenne. Comme chimiste et pharmacien, il travaille également, entre autres, dans le champ de l'histoire de l'alchimie et de la pharmacopée arabes. La chaleur humaine de ses contacts interpersonnels sera l'un des éléments qui lui permettront de jouer aussi un grand rôle dans le dialogue islamo-chrétien, domaine dans lequel il est considéré comme l'un des

voir en Annexe VI les années 1947-1952. Voir aussi l'Annexe VII.B - 1952 avec l'acte de cession définitive signé le 21 novembre 1952.

⁵⁹. Pour être tout à fait complet, il faut ajouter qu'il y eut un frère dominicain de la Province d'Angleterre, le P. Cyprian Rice (1889-1966), qui rejoignit l'IDEO en 1947, mais qui fut obligé d'en repartir en juin 1950 pour Mossoul, sur la demande du Cardinal Tisserant, afin de s'y occuper du milieu catholique anglais. Connaissant bien l'arabe et le turc, et surtout excellent iranisant, c'est lui qui initia le P. de Beaurecueil à la langue persane. Voir *MIDEO*, 9, 1967, p. 330.

⁶⁰. En voir le texte intégral en Annexe IV.A - 1943, avec la référence à deux autorités : le P. Chenu et le P. Geiger (1906-1983, il était professeur de philosophie au Saulchoir).

⁶¹. Voir en Annexe IV.C - 1950 son point de vue, rapidement exposé ; sur le lien entre les études « médiévales » et les relations contemporaines entre chrétiens et musulmans.

pionniers, y compris au niveau international⁶². Pour donner une idée de son rythme de travail dès le départ, ce qui se vérifiera de façon analogue tout au long de sa vie, voici le passage d'une lettre au prier de Jérusalem par le P. Boulanger – qui restera supérieur de la maison du Caire jusqu'en mars 1953 – datée du 27 décembre 1949⁶³ :

Cette fin d'année est teintée pour moi de mélancolie, car il me coûte de voir partir le cher P. Anawati pour une si longue absence. Il prend l'avion pour Paris le 31 décembre et s'embarquera [*pour le Canada*] au Havre le 6 janvier. Pauvre Père : il mène en ce moment une vie infernale, se couchant à 3h du matin pour se lever à 5h. Il corrige les 350 pages de sa bibliographie d'Aristote, ou plutôt d'Avicenne. Les PP. Jomier et Serge corrigeront les secondes épreuves. Ainsi il partira tranquille. Il se tue littéralement et je n'y puis rien, sinon me lamenter et jurer mes grands dieux qu'à son retour cela changera.

Le P. Jomier, né en 1914, a soutenu sa thèse d'État sur un commentaire moderne du Coran et a continué à se spécialiser dans ce champ. Parallèlement à ce domaine purement religieux, où il a beaucoup publié, il travaille également sur la littérature égyptienne contemporaine, et c'est lui qui écrira en 1957 dans le *MIDEO* le premier article en langue européenne sur Naguib Mahfouz, prix Nobel de littérature 1988⁶⁴. Il quittera Le Caire en 1983 pour raison de santé ; il séjourne actuellement à Toulouse.

Le P. de Beaurecueil, né en 1917, choisit comme domaine de recherche la mystique musulmane, arabe et persane, surtout en la personne d'al-Ansârî, dont il édite, traduit et commente magistralement les œuvres⁶⁵. Il quittera Le Caire en 1963 pour l'Afghanistan (patrie d'al-Ansârî) d'où les graves événements politiques le contraindront à partir en 1983 pour rejoindre Paris, où il réside depuis.

Le P. Boilot, né en 1912, polytechnicien, s'investit d'abord dans le champ de l'histoire des sciences arabes, et son importante étude sur al-Bîrûnî (grand savant

⁶². En particulier, il participera comme expert des problèmes interreligieux à la deuxième et à la troisième sessions du Concile Vatican II en 1963 et 1964 ; il sera nommé d'abord membre du « Secrétariat Pontifical pour l'Unité », puis, plus tard, membre du « Conseil Pontifical pour la Culture ». Voir, sur tous les sujets précédents, sa copieuse bibliographie dans : *Le Père G.C. Anawati - Parcours d'une vie, op.cit.*, p. 45-81. Tous les problèmes de culture l'intéressaient, voir par exemple les compléments à l'Annexe IV.B - 1946, avec le vaste programme (là aussi !) qu'il avait proposé au Caire en 1945-1946 au groupe islamo-chrétien des « Ikhwân al-Safâ' ».

⁶³. Relevée à Jérusalem par J.J. Pérennès. Le P. Anawati allait partir pour six mois au Canada (Institut d'Études Médiévales de Montréal, fondé par le P. Chenu en 1932), pour passer d'abord son doctorat (Ph.D.), puis donner, juste après, la première de ses quatre séries de cours dans cet Institut (1950, 52, 54, 56). C'est le P. Jean de Ménasce qui avait suggéré à cet Institut de faire appel au P. Anawati, auquel il était très lié personnellement.

⁶⁴. « La vie d'une famille au Caire d'après trois romans de Naguib Mahfuz », *MIDEO*, 4, 1957, p. 27-94. Ce long article fut traduit en arabe pour paraître en fascicule indépendant.

⁶⁵. Voir par exemple ses études publiées dans les *MIDEO*, 1 à 7, 1954 à 1963.

du XI^e siècle) reste classique⁶⁶. Mais la nécessité d'une gestion précise de l'IDEO et ses dons personnels d'organisateur lui font abandonner la recherche scientifique au bout de quelques années ; il se consacre alors entièrement à l'édition du *MIDEO* ainsi qu'aux problèmes administratifs et financiers de l'Institut, pour permettre aux autres chercheurs d'être totalement libres pour leur travail (nommé supérieur de la maison dès mars 1953, il en sera le prieur en octobre 1959). Après avoir ouvert une maison à Beyrouth en 1963 – fermée en 1996, elle avait été fondée pour préparer un repli éventuel de l'IDEO, au cas où les Dominicains auraient été contraints de quitter Le Caire à la suite de diverses difficultés à cette époque – il se partage entre l'Égypte et le Liban, et meurt subitement au Caire au mois de janvier 1989 après avoir terminé la mise au point du manuscrit du *MIDEO* 19.

C'est la qualité des travaux des membres de cette équipe qui permettra à l'IDEO d'avoir rapidement une vraie crédibilité scientifique locale et internationale, ce qui peut se vérifier dès la première livraison du *MIDEO* en 1954.

Les options successives du P. Anawati et ses tâtonnements de départ, tels qu'on peut les lire dans sa longue lettre de février 1946 (Annexe IV.B), ont évidemment joué un grand rôle pour l'orientation générale de ce groupe de travail qui deviendra officiellement l'IDEO le 7 mars 1953⁶⁷. Cette orientation fut longuement discutée à la fois sur place (en particulier avec le P. Jaussen) et dans des correspondances extérieures, surtout avec les Pères Chenu, Salman et de Ménasce. Le résultat en fut résumé dans le « Liminaire » du premier *MIDEO*, dont la rédaction collective fut particulièrement soignée par les quatre personnes formant alors l'Institut. En voici le texte, cité intégralement⁶⁸ :

En décidant de publier désormais chaque année un volume de *Mélanges*, les membres de l'Institut dominicain du Caire n'ont pas simplement voulu ajouter à la liste des périodiques scientifiques qui s'intéressent aux questions orientales. À titre individuel, ils ont été les collaborateurs de ces revues et entendent le demeurer, chacun dans le domaine de sa spécialité. Ils ont seulement estimé que, placés en l'un des centres les plus importants du Proche-Orient arabe et animés par des préoccupations communes, ils pouvaient apporter collectivement leur contribution aux études orientales.

C'est dire que ces *Mélanges* auront les mêmes caractéristiques que l'équipe dominicaine du Caire dont ils se proposent d'être le moyen d'expression.

En premier lieu, il s'agit d'une équipe de dominicains orientalistes, donc composée de théologiens qui s'intéresseront normalement à l'aspect religieux et philosophique de leur domaine d'investigations. Leur attention sera

⁶⁶. « L'œuvre d'al-Bêrûnî : Essai bibliographique », *MIDEO*, 2, 1955, p. 161-256, et 3, 1956, p. 391-396.

⁶⁷. Voir le texte du P. Avril, provincial de la Province de France, en Annexe VII.C - 1953, avec les premiers statuts de l'Institut.

⁶⁸. *MIDEO*, 1, 1954, p. 5-6.

spécialement attirée par l'histoire des idées et des doctrines du monde arabe, dans son passé et jusque dans son présent, en l'envisageant en lui-même aussi bien que dans ses relations avec l'Occident.

En second lieu, il s'agit d'une équipe qui poursuit ses recherches en Égypte et son directeur actuel est un égyptien. Elle portera donc un intérêt particulier aux problèmes historiques, culturels et doctrinaux de l'Égypte ancienne et moderne, poursuivant avec les savants égyptiens son étroite et constante collaboration.

On voit comment ces deux orientations sont appelées à donner aux *Mélanges* de l'IDEO (Institut Dominicain d'Études Orientales) une physionomie propre qui leur évitera de faire double emploi avec toute autre publication existante.

L'équipe dominicaine du Caire pourra s'adjoindre à l'occasion, et c'est déjà le cas dans ce premier volume, des collaborateurs poursuivant leurs travaux en étroite liaison avec elle.

En espérant que ces *Mélanges* recevront bon accueil dans les milieux intellectuels tant orientaux qu'occidentaux, leurs auteurs souhaitent qu'ils contribuent utilement à faire connaître et aimer davantage l'Orient, et notamment l'Égypte, réalisant sa vocation propre dans l'histoire de l'humanité.

Appendice quel est l'avenir de l'IDEO ?

À l'occasion d'une réunion qui s'est tenue à Paris les 1^{er} et 2 février 1997, rassemblant une grande partie des frères (jeunes ou moins jeunes) concernés par l'avenir du travail au Caire, un texte bref avait été rédigé collectivement, qui est donné intégralement en annexe (dernier document). Ce sont trois textes du P. Chenu – déjà relevés ci-dessus – qui avaient été choisis pour donner le sens du travail à poursuivre en fonction des conditions actuelles.

L'avenir reste donc ouvert dans la ligne des intuitions de départ, et la construction d'une nouvelle aile pour la bibliothèque – nécessaire dans le stade actuel de son développement naturel et inaugurée le 19 octobre 2002 – est le signe tangible que le travail de fond continuera, *In sha'a Allah*.⁶⁹

⁶⁹ Voir en Annexe VII.D - 1999 le décret définitif de reconnaissance de l'existence des « Pères dominicains » en Égypte, obtenu à l'occasion de la demande de permis de construire de cette nouvelle aile, signé par le Président Moubarak le 26 octobre 1999. C'est de façon assez inattendue que ce décret clôt le dossier de la fondation du couvent dominicain du Caire. En effet, notre existence avait été reconnue *de facto* par le roi Fouad avec son décret du 11 décembre 1930 puis avec l'acte de vente du 15 janvier 1931 (Annexe VII.A), mais il a fallu attendre paradoxalement la fin de l'année 1999 pour obtenir cette reconnaissance *de jure*, et nous avons ainsi découvert – en même temps que les autorités égyptiennes – que notre présence au Caire avait été pratiquement illégale pendant quelque soixante-dix ans. Nous pouvons maintenant conclure que la fondation de l'IDEO s'est effectivement achevée à la sortie de la première livraison du *MIDEO* en 1954, mais que la communauté qui l'abrite n'existe juridiquement que depuis novembre 1999...